

JURA

Le Sherpa, dispositif à la rescousse des vendangeurs jurassiens

Les vendanges sont particulièrement physiques, pour les coupeurs mais également pour le porteur. Cette année, un nouveau dispositif a fait son apparition dans le Jura, qui protège les raisins mais aussi le porteur.

Les vendangeurs du domaine viticole de Sainte-Marie, à Arlay, bénéficient cette année d'une nouveauté. En effet, le porteur n'est pas équipé d'une hotte mais d'un Sherpa. Hervé Talusot, directeur technique de la société MDP à Dampierre (Jura), laquelle conçoit et réalise des prototypes de qualité, explique : « Je fais régulièrement les vendanges chez mon cousin vigneron en Bourgogne. Il souhaitait vendanger uniquement en caisses pour éviter que le raisin soit trop malaxé. L'appareil que nous avons mis au point présente d'autres avantages : l'ergonomie du dispositif dispose de poignées et permet d'équilibrer la charge du porteur avec une caisse à l'avant et une à l'arrière. Nous avons prévu aussi des protections efficaces pour les épaules. »

Un brevet déposé



Le Sherpa contribue à éviter l'écrasement des raisins tout en améliorant le confort du porteur. Photo Progrès/Bruno MERCIER

La matière du sherpa se veut écologique. C'est ainsi que des fines particules de sarments de vigne sont mélangées à la matière plastique.

Le brevet a été déposé et le prototype est en phase d'expérimentation en Bourgogne, dans les coteaux du Lyonnais et au domaine de Sainte-Marie dans le Jura. Bertrand de Sainte-Marie, l'un des dirigeants du domaine

éponyme, se réjouit : « Nous participons au développement du sherpa avec la société MDP pour remplacer les hottes de vendange. À ce titre, nos deux entreprises ont reçu le prix du partenariat Made in Jura ».

Contact : Domaine viticole de Sainte-Marie au 03.84.44.97.33. MDP, Moule Design Prototype au 03.84.80.19.19.

FRONTENAUD (SAÔNE-ET-LOIRE)

Au conseil municipal, il ne reste plus que le maire et sa femme

Un premier coup de tonnerre avait frappé le conseil municipal de Frontenaud il y a quinze jours, lorsque neuf conseillers avaient démissionné (deux étaient déjà partis avant). Parmi les raisons évoquées : le fait que le maire et la troisième adjointe soient mari et femme.

Un second coup de tonnerre frappe aujourd'hui la commune, puisque deux autres conseillers municipaux viennent de quitter le navire à leur tour. À cette heure, il ne reste donc plus que le maire, Blaise Steurer, et sa femme, Roselyne Steurer au sein de l'équipe municipale.

13 démissions

« Il y a eu 13 démissions depuis le début du mandat, explique le premier édile. Les deux derniers conseillers sont partis d'un commun accord car ils subissent des pressions, ils n'ont pas signé pour ça. »

Des élections complémentaires auront lieu les 7 et 14 novembre prochains.

A. M.

57

En kilogrammes, le poids du Sherpa en charge : 3 kg pour le harnais, 4 kg pour chacune des caisses et 23 kg de raisins dans chaque caisse. Ce qui équivaut à la charge d'une hotte de vendange.